NEWS, SANTÉ

PRENDRE SOIN DE SA SANTÉ BUCCO-DENTAIRE - MANTES-LA-JOLIE MAGAZINE - MAI 2022

Axe fort de la politique de prévention de la Ville, la santé bucco-dentaire se traduit par de multiples actions à destination des enfants mais aussi des adultes.

Publié le 11 mai 2022

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : le taux de carie chez les jeunes Mantais est de 25%. Il est de 11% au niveau national !

Pour y remédier, le Contrat Local de Santé permet le déploiement de multiples actions de prévention, favorisant une sensibilisation globale et sur le long terme de la population. Plusieurs associations et institutions interviennent sur le terrain tout au long de l'année.

Des gestes simples

Le service sanitaire a été mis en place dans le cadre du projet de santé de la Cité Educative permettant, au début du mois d'avril, l'accueil de 14 étudiants parisiens en odontologie, futurs chirurgiens-dentistes, dans les écoles de la Ville.

Ils ont rencontré des élèves de 4e et de CM2, leur rappelant l'importance des gestes quotidiens, simples mais pourtant incontournables à une bonne hygiène dentaire.

> *Le rôle des parents est essentiel*

L'Union Française pour la Santé Bucco-dentaire mais aussi l'Assurance maladie conduisent des actions de prévention dans les écoles notamment en maternelle et en primaire.
L'association IPC proposait tout le mois d'avril, dans le cadre des Instants Santé, des ateliers dans l'ensemble des CVS, ciblant cette fois-ci les parents." *Leur rôle est essen-tiel dans l'apprentissage et l'adoption des bonnes habitudes d'hygiène, pour redire aux enfants comment et à quelle fréquence ils doivent brosser leurs dents* ", rappelle un spécialiste.

Enfin, avant la fin de l'année, l'accès aux soins devrait être renforcé avec l'installation de deux cabinets dentaires, dont un rue Porte aux Saints, aux horaires élargis et en capacité de prendre des patients en urgence.

5 RÈGLES D'OR POUR PRENDRE SOIN DE SES DENTS

1. Brossez-vous les dents 2 fois par jour pendant 2 minutes
2. Changez votre brosse à dents tous les 3 mois
3. Complétez le brossage avec d'autres accessoires (fil dentaire)
4. Allez chez le dentiste au minimum une fois par an
5. Envisagez la brosse à dents électrique

Grâce à **M'T dents**, l'Assurance Maladie offre, tous les 3 ans, un rendez-vous et, si besoin, des soins chez le dentiste aux enfants dès l'âge de 3 ans et aux jeunes jusqu'à l'âge de 24 ans. ameli.fr (https://www.ameli.fr/yvelines)

https://www.manteslajolie.fr/information/fil-infos/prendre-soin-de-sa-sante-bucco-dentaire-mantes-la-jolie-magazine-mai-2022-1426?